



**Direction des Infrastructures
de la Topographie
et des Transports Terrestres**

Service Topographique

Bureau Géodésie Nivellement

**Conditions générales
d'utilisation du réseau BANIAN
du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie**
- version 1.1 de juillet 2009 -

ConditionsUtilisations_Banian_Juil2009.doc

1 - BIENVENUE SUR LE RESEAU BANIAN

BANIAN est un réseau de stations GPS permanentes mis en œuvre et géré par le bureau de la géodésie et du nivellement (BGN) du service topographique (ST) de la direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT) du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

BANIAN fournit un ensemble de services de positionnement GPS différentiels, aux modalités et aux conditions générales suivantes. Ces dernières pourront être mises à jour sans préavis.

En vous inscrivant comme client du réseau BANIAN, vous acceptez les modalités et conditions énumérées ci-dessous.

Les inscriptions peuvent être réalisées en ligne sur <http://www.banian.gouv.nc>

2 – PROPRIETE DES DONNEES

La Nouvelle-Calédonie, par l'intermédiaire de la DITTT, reste propriétaire des données issues de BANIAN et ses différents services.

En qualité de clients, les utilisateurs acquièrent un droit d'utilisation des données mais en aucun cas un droit de propriété. Ils s'engagent à ne pas les vendre ou à en faire commerce sans la permission expresse du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

En cas d'exploitation des données de BANIAN dans un tout autre cadre que celui d'une utilisation classique pour des traitement différentiels sur le terrain, la référence à BANIAN et au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie devra apparaître distinctement.

3 – INFORMATIONS PERSONNELLES

Les informations personnelles saisies dans le formulaire d'inscription en ligne sont confidentielles. Elles sont strictement réservées à un usage interne pour la gestion courante du réseau BANIAN.

Il appartient aux clients de les maintenir à jour en informant par courriel les gestionnaires du réseau BANIAN de toute modification, notamment leur adresse courriel et contact téléphonique.

Le nom d'utilisateur est déterminé par les gestionnaires du réseau BANIAN. Le mot de passe du compte proposé par les gestionnaires peut être modifié à tout moment par le client sur simple demande.

Nom d'utilisateur et mot de passe sont réservés au client et à ses employés. Ils ne doivent pas être diffusés.

4 – INFORMATIONS DE CONNEXION

Les utilisateurs enregistrés du réseau BANIAN sont informés que des logs de connexion sont renseignés automatiquement par le système et que des recoupements sont réalisés mensuellement afin d'obtenir des statistiques d'utilisation des différents services du réseau.

De même, à chaque connexion à un service "temps-réel", le client, sa position exacte, la durée de la connexion et ses déplacements sont visibles sur les écrans de contrôle des gestionnaires du réseau.

5 – DESCRIPTION SOMMAIRE DES DONNEES

BANIAN propose un ensemble de services et de données, réservé pour la plupart aux clients enregistrés. Ces services et données accroissent de manière très importante la précision du positionnement GPS absolu. Ces services permettent d'obtenir des coordonnées exprimées dans la référence légale RGNC91-93 (identique au WGS84 pour les applications métriques) :

- Corrections GPS différentielles en "temps-réel" de précision centimétrique (RTK)
 - En réseau (système VRS)
 - Indépendant pour les stations hors zone VRS
- Corrections GPS différentielles en "temps-réel" de précision métrique ou sub-métrique (DGPS)
 - En réseau (système VRS)
 - Indépendant depuis la station située à Lifou (LPIL)
- Fichiers d'observations GPS au format Rinex pour le post-traitement
 - Issus des stations formant le réseau
 - Générés par le serveur pour des coordonnées saisies en ligne

Les formats des données en temps-réel sont détaillés dans le document "Détail des services "temps-réel" proposés par BANIAN" disponible en ligne dans l'espace téléchargement du site web http://www.dittt.gouv.nc/portal/page/portal/dittt/geodesie_et_nivellement/reseau_gps_gnss/telechargement

Les fichiers Rinex de post-traitement sont disponibles en ligne sur le serveur web de Banian (<http://www.banian.gouv.nc>), rubrique RINEX Shop.

BANIAN propose également sur son serveur un ensemble d'outils permettant de contrôler l'état et la qualité du réseau et des stations GPS ainsi que le téléchargement de l'almanach courant.

6 – COMPATIBILITE DES SERVICES

BANIAN propose des formats de corrections publiés internationalement. La compatibilité entre les différentes marques de matériel et BANIAN est donc assurée.

La DITTT maintient l'ensemble de ses équipements (récepteurs GPS, licences, ...) à jour des dernières versions fournies par le constructeur. Afin de profiter du meilleur service, les utilisateurs sont invités à faire de même. La DITTT ne pourra être tenue pour responsable d'une incompatibilité de service si le matériel de l'utilisateur n'est pas à jour des dernières versions publiées.

7 – TARIFS DES SERVICES ET DONNEES

Les services et données proposés par BANIAN, ainsi que l'inscription au réseau, sont gratuits.

La DITTT se réserve la possibilité de rendre ses prestations payantes selon des modalités et tarifs restant à définir.

8 – PRECISION DES DONNEES

Tous les moyens sont mis en œuvre pour assurer le meilleur service possible aux utilisateurs de BANIAN. Néanmoins, la DITTT se dégage de toute responsabilité en cas de défaillance de la précision des données.

Les précisions annoncées sont des précisions estimées, les utilisateurs doivent adopter le principe des contrôles systématiques qui, seuls, permettent de détecter d'éventuels problèmes de précision.

La DITTT engage donc tous les utilisateurs à observer au moins un point connu en 3D en début et en fin (et éventuellement en cours) de toute opération de terrain.

9 – INTERRUPTION DES SERVICES

Dans la mesure du possible, BANIAN est destiné à être opérationnel 24h/24h et 7j/7j. Les gestionnaires du réseau ne sont présents en cas de problème ou de défaillance qu'aux heures ouvrables de l'administration, soit de 07h30 à 11h30 et de 12h15 à 16h, du lundi au vendredi.

Les interruptions de service programmées pour maintenance seront réalisées en dehors des créneaux horaires de forte activité. Les clients enregistrés seront informés de ces perturbations.

La DITTT ne pourra être tenue pour responsable en cas d'interruption des services proposés par BANIAN. Il en va de même pour toute défaillance dans la mise à disposition sur le serveur et l'archivage des fichiers d'observations Rinex des stations GPS du réseau.

10 – MODIFICATION DES SERVICES

La DITTT se réserve le droit, à tout moment, de modifier, suspendre ou interrompre définitivement un ou plusieurs services.

11 – CADRE D'INTERVENTION DE LA DITTT

La DITTT n'est pas responsable des outils de communication tels que le réseau GSM (Mobilis) et GPRS (MobiWeb) qui sont la propriété exclusive de l'Office des Postes et Télécommunications (OPT) de Nouvelle-Calédonie.

La configuration des équipements GPS n'est pas du ressort de la DITTT. Les utilisateurs doivent prendre contact avec leur fournisseur de matériel.

12 – CONTACTS

Les utilisateurs de BANIAN sont invités à communiquer aux gestionnaires du réseau tout problème ou défaillance ainsi que toute idée d'amélioration des services.

Les gestionnaires du réseau BANIAN sont joignables :

- Par téléphone : 28.03.22 (ou 28.03.27)
- Par GSM : 79.63.26
- Par fax : 27.81.18
- Par courriel : banian@banian.gouv.nc
- Par courrier : DITTT / ST / BGN
Réseau BANIAN
BPA2 98804 Nouméa Cedex
- Localisation : DITTT, Service Topographique
Bureau 45
1 bis rue UNGER, 1^{ère} Vallée du Tir
Nouméa, Nouvelle-Calédonie